

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

OFFRE D'EMPLOI – RESPONSABLE EXPLOITATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Communauté de Communes du Pays Bellegardien

35 rue de la poste
Châtillon-en-Michaille
01200 VALSERHÔNE
Siret : 240 100 891 000 60

Contacts :

Anthony BARILLOT, D.G.S
Mail : recrutement@valserhone.fr

CARACTERISTIQUES DU POSTE

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien recrute

UN RESPONSABLE EXPLOITATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT (H/F)

La Régie des eaux du Pays bellegardien est responsable de la gestion de la compétence « eau et assainissement » sur le périmètre de la Communauté de communes du Pays bellegardien depuis le 1er janvier 2020.

Elle est composée des communes de Valserhône, Billiat, Champfromier, Chanay, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux-Lhopital et Villes.

La Régie des eaux du Pays bellegardien possède la compétence de la gestion de l'eau et de l'assainissement sur tout le périmètre de l'intercommunalité. L'équipe exploitation est composée de 10 techniciens dont 1 adjoint exploitation eau et 1 adjoint exploitation assainissement. La régie des eaux est composée de 15 personnes au total actuellement.

La Régie des eaux du Pays Bellegardien est une Régie autonome pourvue de l'indépendance financière mais dépourvue de la personnalité morale.

Elle est administrée par un Directeur, sous le contrôle d'un Conseil d'Exploitation. Celui-ci est composé d'élus de la Communauté de communes et dirigé par un Président.

Quelques données du patrimoine eau potable : 50 réservoirs, 9 stations de pompage, 1 station de traitement, 300 km de réseau

Quelques données du patrimoine assainissement : 56 déversoirs d'orage, 15 postes de relevage 15 stations d'épuration, 300 km de réseau

Placé(e) sous l'autorité de la Direction de la régie de l'eau et de l'assainissement, le responsable d'exploitation eau et assainissement organise l'exploitation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement afin de garantir la conformité de traitement, la continuité et le niveau de service attendu. En tant que représentant du maître d'ouvrage, il coordonne l'ensemble des intervenants intervenant sur le champ de l'exploitation et est garant du respect des délais et de l'enveloppe budgétaire.

Missions principales :

→ *Management de l'équipe*

- Supervision du pôle exploitation eau et assainissement
- Organisation et planification des missions d'exploitation de l'équipe eau et assainissement en lien avec ses adjoints
- Animation et accompagnement des techniciens au quotidien, lien avec le pôle administratif/facturation
- Communication et information : relai de l'information montante et descendante, réunion
- Réalisation des entretiens individuels
- Définition des besoins et participation au recrutement
- Garant de la sécurité

→ *Suivi de l'exploitation*

- Suivi de l'exploitation des ouvrages eau potable et assainissement : organisation des opérations de maintenance préventive, suivi du curatif, corriger les dysfonctionnements, mise en œuvre de tableaux de bords de suivi de l'activité
- Contrôle des prestataires de service et des marchés associés en lien avec le pôle exploitation
- Estimation des travaux d'entretien et d'investissement à réaliser relevant de ses missions,
- Garant de l'autosurveillance réglementaire, mise en place d'actions correctives en cas de non-conformité (eau et assainissement)
- Suivi des campagnes d'épandage des boues de station d'épuration,
- Suivi des rejets industriels (administratif et technique),
- Suivi et développement de la télégestion des ouvrages,
- Mise en œuvre et le suivi des procédures de sécurité,
- Contrôle, suivi des indicateurs de performance eau et assainissement et proposition d'axes d'amélioration à mettre en œuvre
- Superviser la gestion des stocks

→ *Missions administratives*

- Suivi budgétaire pour les parties relevant de ses missions : engagement, validation de la facturation
- Participation aux réunions interne de service de la régie
- Rédaction du RPQS sur la partie exploitation
- Etablir et budgéter les programmes de travaux en lien avec le plan pluriannuel d'investissement en lien avec la Direction, les Pôles Etudes Travaux Conformité et Administratif
- Etablir les dossiers de marchés de maîtrise d'œuvre, de prestations et/ou de travaux concernant le pôle exploitation et en assurer l'analyse en lien avec le service de la commande publique
- Travail en lien avec le pôle administratif sur la gestion clientèle et suivi des relèves compteur abonnés
- Aide technique pour le pôle Etudes Travaux Conformité sur la définition des besoins pour tout nouveau projet
- Garantir la bonne coordination entre services ainsi que la communication auprès des élus, et participer à la présentation des opérations, que ce soit au sein de la Collectivité ou lors de réunions publiques

AUTRES MISSIONS

- Vérifier l'exactitude et la bonne intégration des plans de recolement et autres données nécessaires dans le SIG en collaboration avec le bureau d'études
- Mettre à jour les fiches ouvrages des sites en fonction des modifications des sites et compléments nécessaires en lien avec le pôle exploitation
- Participer aux estimations des coûts d'opérations en lien avec les propositions des exploitants, des projets d'urbanisme
- Assurer un rôle d'appui technique à la conception de projets portés par diverses directions (voirie, bâtiment, ...)
- Participer à l'enregistrement des servitudes nécessaires en lien avec le service foncier et le SIG
- Réaliser un reporting régulier au responsable à la direction de la régie
- Participer au réunion du conseil d'exploitation de la régie

MARGE D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :

- Missions déterminées en fonction des priorités définies par la direction
- Rendre compte à la hiérarchie et aux élus
- Responsable en matière de sécurité du personnel
- Force de proposition auprès de sa hiérarchie
- Garant de la conformité

PROFIL

Diplôme d'ingénieur ou bac+5 ou expérience avérée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement

Compétences requises :

- Fortes connaissances techniques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement
- Compétences managériales confirmées
- Connaître le code de la commande publique et la loi MOP ; savoir constituer un cahier des charges type
- Connaissance des règles des de la commande publique
- Connaissances de l'environnement juridique et comptable des collectivités territoriales
- Capacités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse
- Goût du terrain et du contact
- Maitrise de l'outil informatique, Word, Excel, SIG, TOPKAPI
- Notion de base en urbanisme réglementaire
- Qualités relationnelles, savoir travailler en équipe et en transversalité, être organisé, sérieux, polyvalent et volontaire.
- Force de proposition, rigoureux, persévérant, autonome, disponible.
- Normes et réglementation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- Sécurité des chantiers
- Règles d'hygiène et de sécurité au travail
- **Permis B exigé**

Qualités professionnelles requises : (Savoir être)

. Qualités professionnelles et organisationnelles :

Etre rigoureux et méthodique
Etre organisé et ordonné
Savoir travailler en équipe et en transversalité
Savoir évoluer et mettre à jour ses connaissances
Savoir reconnaître les priorités
Avoir le sens des responsabilités.

. Qualités relationnelles et de communication:

Savoir communiquer et transmettre des informations
Savoir rendre compte
Avoir le sens du contact
Etre aimable
Gérer les conflits
Savoir discuter avec les partenaires extérieurs et les services internes.

TYPE DE CONTRAT

Contrat à durée déterminée dans un premier temps pouvant déboucher rapidement sur un poste pérenne.

Temps de travail : Temps complet

Date de prise de fonction : immédiate

Avantages :

- Participation employeur à la Mutuelle (50%)
- Participation employeur à la Prévoyance (50%)
- 13ème mois
- Tickets restaurant
- RTT

MODALITES DE RECRUTEMENT

Envoi CV et lettre de motivation à :
Communauté de Communes du Pays Bellegardien, service commun RH, 35 Rue de la poste
01200 CHATILLON EN MICHAILLE - VALSERHONE
Mail : recrutement@valserhone.fr